

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Perpignan
EXTRAIT du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du CCAS de Bompas

Accusé de réception en préfecture
066-266600519-20240405-2024-02-05-DE
Date de réception préfecture : 11/04/2024

Séance du 5 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril,

Le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations, sous la Présidence de Marie-Josée VIEGAS, Vice-Présidente. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, la Vice-Présidente déclare la séance ouverte.

Membres en exercice : 13

Membres ayant pris part à la délibération : 7

Présents : Mmes et MM. Marie-Josée VIEGAS,

Jean-Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Pascale THEUVENIN, Christiane KHERK HOUR, Guy COCARD, Jacques BLANCH.
Mme Laurence BORREIL, Directrice Générale des Services.

Absents excusés : Mme Laurence AUSINA, Présidente.

Mmes et MM. Yolande LAFRANCAISE, Vanessa ALBERICH, Daniel DROUEN, Bernard VILANOVE, Brigitte LESIEUR.

Date de la convocation : 28 Mars 2024

Secrétaire de séance : Mme Colette GONZALVEZ.

OBJET : 2024/02/05 – AFFECTATION DU RESULTAT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12 portant sur l'arrêté des comptes de la collectivité et L 2121-14 sur le vote du Compte Administratif ;

L'exercice 2023 étant clôturé, le Comptable Public ayant transmis son Compte de Gestion, il convient de procéder aux reports ou à l'affectation des résultats. Après avoir présenté le Compte de Gestion 2023 du Comptable Public et le Compte Administratif 2023 du CCAS en toute point conforme au Compte de Gestion, il convient de présenter les Résultats et de les affecter au budget 2024 suivant le souhait de l'assemblée.

Les résultats s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2022	156 510,82
PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN EXERCICE 2023	1 648,88
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023	320 650,10
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 A AFFECTER EN 2024	477 160,92

INVESTISSEMENT	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2022	-1 648,88
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2023	6 996,66
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	5 347,78

RESTES A REALISER EN DEPENSES	0,00
RESTES A REALISER EN RECETTES	0,00
SOLDE DES RESTES A REALISER EN DEPENSES ET EN RECETTES	0,00

BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	
AFFECTATION EN RESERVES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES COMPTE 1068	
REPORT EN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT LIGNE 002	477 160,92

N° 2024/02/05 – AFFECTATION DU RESULTAT – Suite.

- 2 -

Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de 477 160.92 € en section de fonctionnement au compte 002 recettes du budget primitif 2024.

Il est proposé d'affecter l'excédent d'investissement de 5 347.78 € en section d'investissement au compte 001 recettes du budget primitif 2024.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **D'APPROUVER** les affectations telles que détaillées ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou la Vice-Présidente à signer tout acte utile.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents,

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations »

Fait à Bompas, le 5 Avril 2024

La Vice-Présidente,



Marie-Josée VIEGAS

PUBLIÉ LE ... 08 AVR. 2024